

Assurance Mondial Assistance 303.054. (Extraits)

TABLEAU DES GARANTIES ET FRANCHISES MONDIAL ASSISTANCE

	GARANTIES	PLAFOND DE GARANTIES	FRANCHISE ABSOLUE
ANNULATION	Suite à la survenance d'un événement prévu par le contrat (sauf ceux stipulés ci-dessous)	Remboursement des frais d'annulation selon la date d'annulation du séjour (voir détails dans la notice d'assurance)	Par personne assurée: 15€
	Suite à la modification de la date des congés par l'employeur		25% du montant des frais annulation garanti avec un mini 150€/pers assurée
ANNULATION ASSISTANCE AUX PERSONNES	Frais supplémentaires engagés pour le rapatriement	Frais réels	Aucune
	Frais médicaux ou d'hospitalisation à l'étranger restant à votre charge	Par personne et par période d'assurance : 4 575€	Par sinistre : 30€
	Frais dentaires d'urgence	Par personne et par période d'assurance : 305€	Par sinistre : 30€
	Frais de secours / Frais de recherche	Par personne: 3 050€ avec un maximum de 7 625€ par événement	Aucune
	Frais de rapatriement de corps en cas de décès	Frais réels	Aucune
	Frais funéraires nécessaires au transport	Par sinistre: 1 525€	Aucune
	Assistance juridique au transport	Par sinistre: 1 525€	Aucune
	Avance sur cautionnement pénal	Par personne et par période d'assurance: 7 625€	Aucune
INTERRUPTION DE SEJOUR	Indemnisation interruption de séjour au prorata du nombre de jours non utilisés	Par personne assurée: 6 500€ Par événement: 32 000€	Aucune
CAPITAL ACCIDENT	Capital garanti en cas de décès	Par personne: 7 625€	Aucune
	Capital garanti en cas d'invalidité permanente	Par personne: 15 245€	Taux d'invalidité de 10%
	Cumul par événement	2 300 000 €	Aucune
SKI	Indemnisation de la location du matériel sportif en cas de bris accidentel	Par personne: 200€	Aucune
	Indemnisation des cours de ski	Par personne: 400€	Aucune